

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Médailleurs
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710

Comité de Seine-Saint-Denis

Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Tel : 01 41 60 11 25 – Mail : cdmj93@gmail.com - Site : www.cdmj93.fr



La lettre de Léon-Yves

A propos du Comité National Olympique et Sportif Français



Une amie, Véronique MOREIRA, a été élue pour 4 ans vice-présidente du Comité National Olympique et Sportif Français. C'est une responsabilité très importante pour laquelle ses compétences ont été reconnues. J'en profite, après son accord et son texte, pour vous communiquer le fonctionnement de ce Comité. En espérant qu'il vous intéressera au plus haut point, je vous laisse en sa compagnie. Bonne lecture.

Interview Véronique MOREIRA, présidente de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du 1er degré), vice-présidente du CNOSF en charge de l'éducation.

Mon parcours

Le 29 juin dernier, le CNOSF a renouvelé sa gouvernance, à commencer par la présidence, convoitée par 2 candidates et 2 candidats. Pour la première fois dans l'histoire du CNOSF une femme a été élue présidente en la personne de Brigitte Henriques, ex internationale de football et jusque-là vice-présidente de la Fédération de Football, par ailleurs professeur agrégée d'EPS.

S'en est alors suivi le renouvellement du conseil d'administration et du bureau exécutif dans lequel j'ai conservé ma vice-présidence en charge de l'éducation au service des grandes causes nationales notamment l'enjeu de santé publique.

Jeune professeure des écoles nommée à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), j'ai découvert

Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Tel : 01 41 60 11 25 – Mail : cdmj93@gmail.com - Site : www.cdmj93.fr



L'USEP est la fédération sportive scolaire des écoles primaires publiques et le secteur sportif de la Ligue de l'enseignement. Habilitée par le ministère de l'éducation nationale, soutenue par le ministère des sports et membre du Comité national olympique français, l'USEP est présente sur l'ensemble du territoire via ses comités USEP départementaux et régionaux.

L'USEP s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire qui vise à former de jeunes citoyens sportifs. A l'interface entre l'école et le monde sportif, l'USEP favorise la passerelle en pro-

posant des activités physiques et sportives adaptées dans le prolongement de l'EPS.

En organisant des rencontres sportives associatives, les animateurs de l'USEP créent les conditions pour aider l'enfant à construire son autonomie, à développer son sens des responsabilités et à former son esprit critique.

En temps scolaire et hors temps scolaire, l'USEP s'inscrit dans les politiques éducatives publiques en partenariat avec les collectivités locales pour contribuer à l'éducation par le sport et la cohésion sociale.

l'Union Sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) à l'occasion de ce premier poste. Très vite, je m'investis à titre bénévole en tant que formatrice nationale, avant d'intégrer la direction nationale de l'USEP en qualité d'adjointe avec pour mission de coordonner, en 2002, l'année européenne des valeurs de l'olympisme. Reçue en 2008 au concours de l'inspection de l'Éducation nationale (IEN), je suis nommée à Stains (Seine-Saint-Denis) pendant 6 ans, je découvre alors parallèlement le rôle d'élue politique en tant que vice-présidente de l'USEP en charge de la formation. C'est en avril 2016 que je me lance le défi d'être la 1ère femme élue à la présidence de l'USEP, mission prolongée pour quatre ans au vu de ma réélection en octobre 2020.

En tant que présidente de la fédération de sport scolaire des écoles maternelles et primaires je deviens, en 2017, élue au conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et membre du bureau exécutif, en charge de l'éducation.

Le programme du CNOSF :

Le CNOSF regroupe 108 fédérations, 36 olympiques, 41 non olympiques, 14 multisports et

affinitaires, 5 scolaires et universitaire et 12 membres associés.

Durant sa campagne, Brigitte Henriques a su fédérer, en consultant et en impliquant largement l'ensemble des fédérations dans la construction de son programme, quelles que soient leurs spécificités ou leur notoriété. Cette unité n'est pas simple à obtenir car il s'agit de prendre en compte la diversité d'une fédération comme le tennis sans oublier la fédération de Bowling ou la fédération de vol de planeur en passant par la fédération de base-ball, la FSGT, les clubs universitaires, la fédération de sport pour tous, ... Le programme de la nouvelle présidente s'organise donc autour de 3 mots clés « Rassembler, Innover, Gagner » pour révéler la France du Sport, pour l'exposer et le valoriser. Pour le défendre et le représenter dignement. Pour le faire rayonner dans l'excellence et la performance.

Révéler la France du Sport pour qu'elle soit enfin reconnue à sa juste valeur, qu'elle soit entendue, prise en considération et que son utilité sociale et sociétale soit soutenue à la hauteur de la puissance qui est la sienne.

Cette nouvelle aventure se veut collective et humaine. Pas les uns à côté des autres. Pas les uns contre les autres mais ensemble au sein d'un

CNOSF fort et agile, d'une maison commune du sport français au service des fédérations, des clubs et des territoires, au service des athlètes, des encadrants et des pratiquants, des licenciés dans une dynamique d'ouverture, d'innovation, de responsabilité et d'intégrité.

Fort de la diversité de l'ensemble des fédérations, Brigitte Henriques souhaite que le CNOSF soit la « Maison » où il fait bon se retrouver pour partager et échanger avec toutes celles et tous ceux et qui font le sport aujourd'hui et le feront demain.

La mission que je porte au sein du CNOSF :

Promouvoir l'éducation par le sport et les valeurs de l'olympisme pour définir l'activité physique et sportive « grande cause nationale » constitue la mission qui m'est confiée au sein du CNOSF.



Le sport est un formidable vecteur d'apprentissage et d'épanouissement,

d'intégration et de lien social, une école pour mieux vivre ensemble. Le sport participe à la construction de citoyens et de notre jeunesse ainsi qu'au plaisir de se retrouver ensemble dans un cadre bienveillant et protecteur. C'est pourquoi chacun doit y avoir accès, quel que soit son origine, son âge, son lieu de résidence, sa condition sociale, ou son handicap, sans aucune discrimination, ni violence à son égard.

La présidente du CNOSF connaît et reconnaît le rôle des fédérations de sport scolaire comme interface entre l'école et les clubs. Ancienne professeur d'éducation physique et sportive, elle défend aussi le rôle de l'EPS, même si elle souhaite parallèlement augmenter l'activité physique et sportive des jeunes à l'école, et sur tous les temps.

Renforcer la passerelle entre l'école et les clubs comme un prolongement naturel constitue un objectif majeur de ma mission. Il s'agit dans un premier temps de rapprocher le monde sportif du monde de l'éducation en les acculturant l'un et l'autre de leurs spécificités. Dans un deuxième temps il s'agit de rendre concret cette passerelle en favorisant l'accès aux clubs sportifs. C'est ainsi que nous avons mis en place la carte passerelle destinée aux élèves de CM1, CM2 de l'USEP et l'UGSEL et aux 6ème de l'UNSS et l'UGSEL. Cette carte permet à chaque enfant de bénéficier de 3 séances d'initiation gratuite dans les clubs ré-férencés « carte passerelle » sur la plateforme digitale « mon club près de chez moi ».

Au-delà de la séance d'initiation ce qui est important c'est le rôle jouer d'une part par l'enseignant qui guide l'enfant dans son choix, qui incite à la pratique et d'autre part par le club qui accueille de façon privilégiée l'enfant et la famille. L'évaluation de ce dispositif mis en place depuis 2019 a montré qu'un enfant sur deux ayant utilisé la carte passerelle a pris une licence dans un club sportif.

Ce travail sur les passerelles entre monde scolaire et monde sportif doit se prolonger avec les lycéens et les étudiants : un des objectifs de cette mandature est d'obtenir, pour les jeunes se destinant à un parcours d'excellence, le recours à des horaires d'enseignement aménagés ou la reconnaissance d'un double cursus à l'université incluant la pratique sportive.

Enfin, à 3 ans des Jeux olympiques à Paris, ma mission est d'embarquer le plus de jeunes possibles pour qu'ils vivent d'une façon ou d'une autre cette grande fête sportive populaire.

La question de l'Héritage 2024 :

Préparer les Jeux olympiques de 2024 reste une priorité pour le CNOSF.

Les jeux paralympiques ont été une grande

réussite avec 54 médailles à la clé mais la grande avancée c'est que pour la première fois une seule équipe de France regroupant athlètes olympiques et paralympiques a été présentée. Pour autant, sachons tirer les enseignements des jeux olympiques de Tokyo : la France a obtenu 33 médailles alors que l'objectif était de 42 pour faire aussi bien qu'à Rio. Les grandes perdantes sont les fédérations de natation et d'athlétisme car si l'on rapporte les médailles aux nombres d'épreuves on obtient un ratio très faible (4 /500). Bien sur le nombre de nations participantes augmentent, c'est ainsi que l'Inde propose un athlète qui devient champion olympique de javelot. Mais ne faut-il pas aller chercher des réponses du côté de la préparation des athlètes ?

A ce titre, un plan d'action sur trois ans est prévu pour développer dans chaque Fédération olympique des cellules « haute performance » qui mettront tous les moyens pour former nos futurs athlètes olympiques. Au sein du CNOSF, la commission des athlètes de haut niveau va élaborer son propre bilan via un questionnaire destiné aux médaillés. C'est une façon de renforcer l'articulation entre athlètes de haut niveau et projets du cnosf.

Réussir les JOP, c'est proposer à l'ensemble du monde sportif notamment les dirigeants et bénévoles engagés dans les associations sportives de vivre les Jeux au plus près afin d'éviter la frustration de ceux qui n'auront pas de billets. C'est pourquoi lors des Jeux, le CNOSF s'engage à faire vivre un club France qui accueillera 100 000 personnes par jour avec retransmission en direct et rencontres avec les athlètes.

Enfin, nous aurons réussi les Jeux si nous laissons un héritage durable.

En matière de sport scolaire, loin des effets de communication sur 30 mn d'activité physique quotidienne qui viendraient résoudre le fléau de la baisse générale d'activités des enfants, il convient à l'inverse de garantir l'EPS à l'école, de la dynamiser avec une association sportive scolaire garante d'un projet sportif d'école ancré durablement. Le sport fédéral doit venir à son tour compléter l'offre scolaire par une activité sportive vécue au sein d'un milieu associatif qu'est le club fédéré.

L'héritage des Jeux est primordial, il nous reste alors 3 ans pour faire évoluer la place du sport dans la société, la place de la mixité dans le sport, la place du sport à l'école, ... La proposition d'un projet de loi sur le sport est envisagée d'ici la fin de l'année. Cette loi doit être suffisamment ambitieuse pour être à la hauteur des évolutions qui permettront au sport de rayonner pleinement.

Le sport représente un bien commun pour l'Humanité.

Au-delà du vecteur éducatif, du vecteur de cohésion sociale le sport, en cette (fin) de crise sanitaire, constitue avant tout une priorité de santé publique qui, je l'espère prendra tout son sens dans le cadre de l'héritage des JOP 2024.

Voilà mes amis, à savoir que deux féminines sont responsables de l'avenir de ce comité. A mon avis, c'est une grande première, deux sportives engagées s'intéressant particulièrement à la jeunesse, et qui ont également de grandes ambitions pour faire évoluer le sport à l'école, dans les entreprises et bien entendu au sein des associations.

**Toute correspondance est à adresser au siège administratif :
ASC Francophone - L.-Y. Bohain - 27 avenue de la Gaîté
93220 Gagny - Tél./Fax : 01 48 69 63 01 - 06 13 62 00 41
e-mail : lybohain@orange.fr**

NOVEMBRE 2021